

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT ET LA FRAGILITÉ

RECENSEMENT MUNICIPAL DES PERSONNES VULNÉRABLES

La Canicule peut avoir un impact sanitaire considérable, il est donc primordial de s'en protéger.

Pour cela la municipalité et sa commission sociale a chargé le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'effectuer un recensement des personnes de plus de 65 ans en situation de vulnérabilité et les personnes en situation de handicap.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux personnes âgées ou fragiles de LONGAGES de se faire connaître dès maintenant (si ce n'est déjà fait) pour bénéficier d'une attention particulière en cas de fortes chaleurs.

Notre volonté est de pouvoir intervenir rapidement auprès des personnes vulnérables isolées ou dépendantes, en renforçant le lien social particulièrement lors de situation de crise.

Vous remplissez un des critères ci-dessus et souhaitez bénéficier de cette veille sociale ?

Inscrivez-vous ou faites-vous inscrire en remplissant la fiche ci-dessous et également à votre disposition à l'accueil et sur le site de la Mairie, la page Facebook de Longages ou en contactant directement le secrétariat aux heures d'ouverture au :
05 81 64 03 58 (Nouveau numéro CCAS)

Le fichier finalisé sera déclaré à la commission Informatique et Libertés et conservé par la Mairie dans la confidentialité la plus stricte, son utilisation sera exclusivement réservée à la mise en place d'aides et d'actions spécifiques.

FICHE D'INSCRIPTION DOSSIER CCAS

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE
TÉLÉPHONE : COURRIEL :
SIGNATURE :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS DE NÉCESSITÉ

NOM : PRÉNOM :
ADRESSE
TÉLÉPHONE : COURRIEL :
SIGNATURE :